

AVERTISSEMENT.

Ce petit ouvrage renferme, en 50 leçons, l'exposition des quatre principes généraux de la lecture et la solution des principales difficultés qu'elle présente.

Dans les 16 premières leçons, on apprend à lire tous les mots dont les syllabes sont formées soit d'une voyelle et d'une consonne simples, comme *ba-di-na-ge*, *ac-ti-vi-té*, soit d'une voyelle placée entre deux consonnes, comme *cal-cul*, *mar-tyr*, *ver-tu*.

Les 7 leçons qui suivent traitent des consonnes doubles *bb*, *cc*, *ll*, etc., et des composées *bl*, *br*, *ch*, etc. Par ces leçons et les précédentes, l'enfant est mis à même de lire tous les mots dont les syllabes sont formées d'une voyelle simple et d'une consonne quelconque comme *a-bbé*, *o-occupé*, *erè-me*, *clo-che*, *bla-ma-ble*.

Dans la 23^e leçon et les 7 suivantes, on s'occupe des voyelles composées, *ai*, *au*, *oi*, etc., et de leur combinaison avec les consonnes soit simples, comme dans *fon-tai-ne*, *ton-beau*, soit composées comme dans *glai-ve*, *crain-te*, *frau-de*.

Le 4^e principe général de la lecture, relatif aux diphthongues, est traité dans la leçon 31^e et les deux suivantes, d'une manière tout à fait analogue au précédent.

Les 17 dernières leçons sont consacrées à des remarques particulières sur les lettres qui varient dans leurs prononciations et sur les consonnes finales nulles.

Telle est la marche simple et graduée de cette méthode de lecture. On y passe toujours du connu à l'inconnu et les leçons y sont disposées de manière que l'une sert de préparation à l'autre, et que celle-ci, en même temps qu'elle présente ou l'expose ou l'application d'un principe, renferme encore une récapitulation de tout ce qui précède.

Pour s'en servir avec fruit, il faut : 1o que l'enfant ne quitte une leçon que lorsqu'il la sait parfaitement; 2o qu'on lui fasse bien remarquer les éléments de la leçon qu'il étudie; 3o que dans l'épellation, si l'on y a recours, on se souvienne que les éléments de chaque syllabe ne sont pas précisément les lettres, mais les sons et les articulations. Ainsi, au lieu de faire épeler les mots *pain*, *toi*, en cette manière : *p ain*, *p ain*; *toi. loi*; faites dire : *p ain*, *p ain*, *toi. loi*. L'expérience a prouvé qu'avec cette méthode et ces moyens, on parvient promptement et avec facilité à former les enfants à la lecture.

Enregistré, conformément à l'Acte du Parlement du Canada
sur la propriété littéraire et artistique, en l'année mil huit
cent quatre-vingt-six, et mil huit cent quatre-vingt-douze,
par les FRÈRES MARISTES, au bureau du Ministre de l'Agriculture
